

1.2 – LES ENJEUX DE LA FORMATION

Premier examen de France, le permis de conduire est également un outil indispensable de mobilité et représente un véritable passeport d'insertion professionnelle et sociale, en particulier pour les jeunes.

Les jeunes conducteurs, notamment en deux roues, sont les premières victimes de la route. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible d'accidents et de séquelles, la formation est primordiale.

Construire, s'adapter à chacun, développer la motivation et lutter contre le décrochage sont les nouveaux enjeux affichés de notre formation.

Notre formation vise l'acquisition de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

L'objectif de notre ingénierie de formation est de former de futurs conducteurs sûrs, responsables, respectueux des règles, conscients des risques, qui partagent la route avec les autres et réfléchissent à leur comportement pour s'améliorer tout au long de leur vie d'usager de la route.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante et le livret d'apprentissage est le miroir de l'apprentissage.

DEROULEMENT DE LA FORMATION Catégorie B

Avant l'inscription et le début de la formation, une évaluation de départ est réalisée soit sur ordinateur, soit en véhicule. Elle permet de définir un volume prévisionnel de formation et d'adapter l'enseignement au profil et aux caractéristiques de chacun.

THEORIE

La formation théorique B (ETG) comprend des cours et des tests effectués en présentiel ou à distance et une sensibilisation sur les principaux facteurs d'accident, au travers de cours collectifs animés par un enseignant, sur rendez-vous et selon le planning affiché à l'auto-école.

Les 10 thèmes sont :

- La circulation routière (panneaux, intersections, circuler, croiser et dépasser, stationner ou

s'arrêter)

- Le conducteur (conduire, défaillances du conducteur)
- La route (nuit et intempéries, autoroute, zones dangereuses)
- Les autres usagers (partage de la route)
- Les notions diverses (documents administratifs, chargement et passagers, infractions)
- Les premiers secours (protéger, alerter et secourir)
- Prendre et quitter son véhicule (s'installer au poste de conduite)
- La mécanique et les équipements (entretien et dépannage)
- La sécurité du passager et du véhicule (installation des passagers, nouveaux équipements)
- L'environnement (éco-mobilité et éco-conduite)

PRATIQUE

Les leçons de conduite ont lieu en circulation avec des explications et des exercices progressifs. Dans un premier temps, il s'agit de maîtriser le véhicule dans un trafic faible. Ensuite, il faut apprendre à gérer l'environnement, partager la route avec les autres usagers, circuler dans une circulation dense et des conditions de plus en plus difficiles. Les dernières leçons favorisent l'autonomie et l'écoconduite. A chaque fois, l'élève est incité à prendre conscience des risques, des influences, des pressions, à s'auto-évaluer et à remplir son livret de formation pour suivre sa progression. En cours et en fin de formation des bilans sont réalisés.

CONDITIONS DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN

L'épreuve se déroule sur une durée de 32 minutes. Un enseignant vous accompagne sur le centre d'examen. Il est assis à l'arrière tandis que l'inspecteur prend place à l'avant côté passager. C'est lui qui vous évalue. Après avoir vérifié votre identité celui-ci vous présente les modalités, le déroulement et les attentes de l'examen.

Votre examen consiste en un bilan de compétences devant être acquises pour conduire en sécurité :

- Réalisation d'un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier.
- Suivi d'un itinéraire de manière autonome pendant environ cinq minutes.
- Réalisation de manœuvres
- Réponses à des questions de vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, à une question en lien avec la sécurité routière et enfin à une question sur les premiers

secours.

L'élève devra appliquer les règles du code de la route, adapter sa conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ainsi que faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

L'inspecteur réalise une analyse des points positifs et négatifs restitués par rapport à une compétence donnée et retranscrit de façon formelle ce bilan dans une grille d'évaluation.

Le résultat est consultable sous 48 h après le passage de l'examen sur le site de la Sécurité Routière : securite-routiere.gouv.fr onglet « résultat du permis de conduire ».

En cas de réussite vous devrez imprimer ou télécharger votre Certificat d'Examen du Permis de Conduire (valable 4 mois) en attendant votre permis de conduire.

DEROULEMENT DE LA FORMATION Catégorie A

Avant l'inscription et le début de la formation, une évaluation de départ est réalisée soit sur ordinateur, soit en véhicule. Elle permet de définir un volume prévisionnel de formation et d'adapter l'enseignement au profil et aux caractéristiques de chacun.

THEORIE

La formation théorique A1 ou A2 (ETM) pour « Épreuve Théorique Moto », comprend des cours et des tests effectués à distance.

Les 9 thèmes sont :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière ;
- Le conducteur ;
- La route ;
- Les autres usagers de la route ;
- La réglementation générale ;
- Les éléments mécaniques liés à la sécurité ;
- Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules ;
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement ;
- Les premiers secours.

PRATIQUE

La formation pratique A1 ou A2 se déroule en deux parties. Hors circulation, l'apprenant se familiarise avec le deux-roues, les différentes commandes, la gestion du poids de la machine, de l'équilibre, de la trajectoire, à allure lente et normale, seul et avec un passager. Avant de se présenter à l'examen du plateau, un examen blanc est réalisé et les vérifications sont révisées. En circulation, l'élève est confronté aux différentes conditions de circulation de façon progressive. Des conseils pour assurer la sécurité sont prodigués tout au long de la formation.

La formation pratique AM comprend cinq séquences dispensées sur un volume horaire total de huit heures, au minimum. Elle se déroule sur deux jours, au minimum, à raison d'un maximum de quatre heures par jour.

Les séquences se déroulent dans l'ordre suivant :

- Séquence 1. Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite.
- Séquence 2. Formation à la conduite hors circulation.
- Séquence 3. Apports théoriques (code de la route)
- Séquence 4. Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique.
- Séquence 5. Sensibilisation aux risques.

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES EN FORMATION

- Casque homologué étiquette norme NF ou CE avec autocollants rétro-réfléchissants
- Gants homologués portant la norme CE
- Blouson manches longues
- Pantalon ou combinaison
- Bottes ou chaussures montantes

CONDITIONS DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN

L'examen du plateau :

L'examen de la partie moto comprend une épreuve hors circulation qui se déroule sur un plateau. Celle-ci dure généralement une quinzaine de minutes et elles permettent d'évaluer l'acquisition

de plusieurs savoirs essentiels pour chaque candidat. En effet, durant ces exercices, l'inspecteur va contrôler les compétences suivantes :

- la gestion de l'équilibre (avec et sans passager)
- la connaissance et l'utilisation des diverses commandes
- les techniques d'évitement et de freinage des deux-roues

De manière générale, il s'agit de vérifier la manière de se positionner dans une situation complexe.

Votre enseignant vous donnera les critères de notations en début de formation

L'examen de circulation :

Pendant les 30 minutes de l'épreuve allouée à la circulation, les candidats à l'examen du permis moto sont évalués sur les points suivants :

- quitter une place de stationnement
- se réinsérer en sécurité dans la circulation après un arrêt
- emprunter des lignes droites, négocier des courbes
- changer de direction et franchir des intersections
- utiliser des voies d'accélération et de décélération
- maîtriser le dépassement et le croisement de véhicules tiers

Comme pour le permis B, les précautions liées au démarrage et à l'arrêt du véhicule sont également prises en compte dans la notation.

Votre enseignant vous donnera les critères de notations en début de formation

Attention : Contrairement au permis B, pour le permis moto, il est possible de valider l'examen du plateau, mais de rater l'épreuve en circulation. Les candidats malchanceux disposent de 3 ans pour retenter leur chance lors de l'examen de circulation. Cependant, ils ne pourront effectuer qu'un maximum de 5 tentatives durant ce laps de temps. Ils pourront découvrir leurs résultats à leur examen du permis A2 sous deux jours directement sur internet. Si le résultat obtenu est favorable, l'administration délivrera au candidat un certificat d'examen du permis de conduire qui

vaut pour titre de conduite lorsque l'issue est favorable. Celui-ci est valable en France pendant une durée de deux mois, en attendant la création du permis de conduire définitif.

